

**ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL**

**M. Brunson McKinley**

**à la quatre-vingtième session du Conseil**

**28-29 novembre 2000**

**Genève**

## QUATRE-VINGTIEME SESSION

28-29 novembre 2000  
Genève

MICEM/8/2000  
Page 1

### ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL

Salutations aux délégations

Félicitations aux nouveaux membres du Bureau

Bienvenue aux nouveaux Etats Membres et observateurs

#### **Réalisations de l'année 2000**

1. L'OIM a poursuivi son expansion en 2000. Le nombre de Membres, les niveaux de financement des opérations, le nombre de bureaux et de projets sont tous en hausse. De plus en plus, les gouvernements en viennent à considérer la migration comme une question politique d'importance primordiale et l'OIM comme une pièce essentielle du mécanisme de gestion des migrations. A ce propos, j'aimerais mentionner brièvement ici quelques-unes des réalisations les plus significatives de cette année.

2. En Afrique, nos efforts de gestion des migrations au niveau régional portent leurs fruits. Le dialogue sur la migration en Afrique australe, que nous devons à notre respecté collègue feu Shun Chetty, à qui je rends ici hommage pour le travail accompli, est désormais sur les rails. En liaison avec des organisations partenaires, le MIDSA vient de mener avec succès un forum des pays de la SADC à Mbabane. Premier d'une longue série d'activités prévues dans le domaine du renforcement de potentiel de la région, ce séminaire était consacré à la migration, à l'intégration et à la gestion des frontières.

3. En octobre, les gouvernements de l'Afrique de l'Ouest ont lancé à Dakar un nouveau processus de gestion des migrations pour la région de la CEDEAO. La Déclaration de Dakar contient un ambitieux agenda de formation, d'assistance technique, de lutte contre la traite et de mesures dans les domaines de la santé et de la gestion des situations résultant de conflits. Cette Déclaration atteste de la prise de conscience croissante en Afrique que la migration, et en particulier la migration forcée, pèse d'un poids énorme sur les sociétés en développement et exige des mesures vigoureuses.

4. Pour appuyer les efforts de développement des Etats africains par l'intermédiaire de la migration de retour de leurs nationaux qualifiés résidant à l'étranger, l'OIM prépare activement une nouvelle phase de son Programme de retour de nationaux africains qualifiés. Un séminaire consacré au RQAN aura lieu le mois prochain au Gabon pour déterminer si cet important effort de développement doit se poursuivre l'année prochaine.



5. Des membres du personnel de l'OIM spécialisés dans la gestion des situations résultant de conflits sont présents en Guinée Bissau, en Angola et dans d'autres pays ravagés par la guerre. Nous nous tenons prêts à venir en aide à l'Afrique à la fois pour panser ses plaies et pour favoriser la reprise de relations migratoires normales entre les nations. Mes consultations avec le Secrétaire général de l'OUA à Addis Abeba le mois dernier m'ont convaincu de l'importance qu'est en train de prendre la question des migrations dans tout le continent. Et comme vous le savez, l'arrivée de nouveaux Membres renforce rapidement la base institutionnelle déjà solide de l'OIM en Afrique.

6. En Asie, où l'OIM reste relativement plus discrète que le besoin de gestion des migrations ne le voudrait, nous faisons des progrès. Grâce à la Déclaration de Bangkok de 1999, les questions de migration bénéficient d'une attention renouvelée dans les pays signataires.

7. L'Indonésie, par exemple, a accueilli cette année la réunion du Processus de Manille, une rencontre qui exigeait des efforts immédiats pour renforcer la capacité des Etats Membres à faire face aux migrations irrégulières et à la traite. L'OIM a conclu un accord détaillé avec l'Indonésie pour la fourniture de services de migration et a ouvert des bureaux dans ce pays. Les nouvelles relations que nous avons nouées avec l'Indonésie revêtent une importance clé pour l'efficacité de notre action au Timor.

8. La République populaire de Chine a l'intention de nouer de meilleurs contacts avec l'OIM. Déployant déjà de sérieux efforts pour faire obstacle à l'introduction clandestine de migrants chinois, la Chine a l'intention de collaborer avec l'OIM sur ce plan et sur d'autres scènes de la migration également. La République de Corée revoit en ce moment sa politique de migration de main-d'œuvre et a sollicité l'aide de l'OIM. Le Japon, qui est depuis longtemps l'un des plus importants défenseurs des programmes de l'OIM dans le monde, continue de s'en remettre à notre organisation dont elle sollicite l'aide pour gérer les défis migratoires qui se posent à la région Asie/Pacifique.

9. Tant l'Asie du Sud que l'Asie du Sud-Ouest nourrissent de sérieuses inquiétudes sur le plan migratoire. L'OIM s'attache à devenir plus active dans cette région du monde également. Nous avons signé un accord de coopération avec le Pakistan. Le Directeur général adjoint s'est rendu au Bangladesh et au Sri Lanka pour y examiner de nouveaux projets. Nous explorons la possibilité d'une assistance au Bhoutan et au Népal afin de renforcer les capacités de ces deux pays et de progresser dans la voie d'une solution à leurs problèmes bilatéraux. Nos efforts de coopération avec l'Inde se poursuivent.

10. Dans l'intérêt de la coordination des questions d'asile et de gestion des migrations dans toute l'Asie, les Consultations Asie/Pacifique ont conclu ce mois-ci leur conférence annuelle en approuvant un ambitieux programme de débats pour l'année 2001.

11. Dans l'hémisphère occidental, où l'approche régionale a d'abord été mise en œuvre, ce mode d'approche de la gestion des migrations est en plein essor. Avec l'OIM comme principal partenaire de mise en œuvre des gouvernements et avec la participation active des ONG, le Processus de Puebla gagne chaque année en efficacité et s'enracine de plus en plus. Dans ce cadre, notre responsabilité porte sur la gestion du secrétariat virtuel et sur celle de bon nombre des activités de programme voulues dans le cadre du Processus.

12. Au cours de l'année écoulée, les Conférences de Lima et Buenos Aires ont permis d'aller de l'avant dans la mise en place d'un organe consultatif sud-américain comparable à celui de Puebla. Le Sommet des Amériques a adopté le thème de la migration, ce qui conduit à espérer, à terme, la mise sur pied d'un mécanisme de gestion des migrations à l'échelle de l'hémisphère. Cette semaine même, une première réunion se tient à St-Domingue pour évaluer l'intérêt que suscite la création d'un processus régional à l'échelle des Caraïbes.

13. Comme l'hémisphère occidental reste relativement épargné par les guerres et les conflits, l'OIM a concentré ses efforts, avec un succès notoire, dans les secteurs du renforcement de potentiel, de la formation et de l'orientation. En Colombie, malheureusement, la violence reste d'actualité. L'OIM a entrepris des programmes majeurs en faveur des personnes déplacées dans ce pays. Nous étudions aussi comment aider les pays voisins directement concernés. Nous nous tenons prêts à intervenir si on nous le demande.

14. Plus près de Genève, je suis en mesure de rendre compte de nouvelles activités très prometteuses. Notre souhait d'aider les nations de la partie occidentale de la Méditerranée à gérer leur dynamique migratoire a suscité des réactions encourageantes. Grâce à des fonds de l'Union européenne, le Siège et le bureau de l'Organisation à Rome ont tenu en septembre un séminaire régional en Tunisie, consacré à l'exploration des possibilités de coopération entre les pays du Maghreb et ceux de la rive opposée de la Méditerranée. Prochainement, l'OIM a l'intention d'ouvrir des bureaux ou de lancer des programmes à Tunis, Alger et Rabat, avec la perspective de disposer à cet effet d'un financement consistant.

15. En Europe du Sud-Est, nous avons des programmes substantiels en cours de réalisation au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine, en Albanie et en République fédérale de Yougoslavie, et des activités significatives dans presque chaque pays de la région. Nous espérons que les changements intervenus à Belgrade offriront de nouvelles possibilités quant au pacte de stabilité et nous nous tenons prêt à coopérer sans réserve dans ce cadre.

16. Dans l'ex-Union soviétique, nous nous sentons encouragés par la mise sur pied, cette année, d'un nouveau mécanisme de suivi de la Conférence de Genève de 1996. Nous avons l'intention de poursuivre notre effort déterminé de renforcement de potentiel dans toute la région. Nous centrerons plus précisément notre attention sur les trois pays de la Transcaucasie à l'occasion d'une réunion qui doit se tenir au début de l'année prochaine en vue de forger de nouvelles relations d'entraide migratoire entre les gouvernements des pays du Caucase et ceux de l'Europe occidentale.

17. Dans la sphère de l'Union européenne, nous sommes heureux de soutenir la démarche pionnière de certains gouvernements qui souhaitent faciliter l'immigration de main-d'œuvre régulière dans leur pays, une démarche qui peut servir tout autant à répondre à leurs besoins immédiats sur le marché du travail et à soutenir la croissance et les efforts de développement des pays exportateurs de cette main-d'œuvre. Je pense ici spécialement à l'initiative "Green Card" allemande et au programme italien de formation et d'intégration en faveur des travailleurs migrants albanais.

18. De plus en plus de gouvernements européens se tournent vers l'OIM en vue d'obtenir son aide dans le domaine de l'intégration des migrants, notamment par des campagnes d'information publique destinées à combattre les sentiments xénophobes dans les communautés d'accueil – une question qui figure en bonne place à l'ordre du jour de la Communauté européenne pour ce qui concerne la saine gestion des migrations.

19. Au Moyen-Orient, l'OIM a consenti d'emblée un effort concerté pour se tenir prête à relever les défis migratoires auxquels un accord de paix donnera forcément lieu. En consultation avec le Gouvernement israélien, nous avons envoyé un expert pour commencer à mettre au point des propositions de solutions avec l'Autorité palestinienne. Comme chacun d'entre vous, l'OIM déplore la nouvelle éruption de violence qui a entraîné un ajournement de cette activité.

20. Le Moyen-Orient reste néanmoins une zone de croissance potentielle majeure pour l'OIM. Dans deux semaines, je me rendrai au Caire pour y signer un accord de coopération avec le Secrétaire général de la Ligue arabe. Le Gouvernement syrien nous a récemment donné l'autorisation d'ouvrir un bureau à Damas.

21. Nous venons de signer les documents consacrant une nouvelle activité substantielle de programme en Egypte. Le Système intégré de gestion des migrations, financé par l'Italie, aidera le Gouvernement égyptien à mettre en place des mécanismes plus efficaces de collecte, d'analyse et de dissémination de données.

### **Services et activités essentiels de l'OIM**

22. Ce bref et incomplet passage en revue vous montre ce qu'ont accompli mes collègues tout au long de cette année. J'aurais pu citer beaucoup d'autres activités pour vous en persuader. J'ai volontairement présenté les choses d'un point de vue géographique pour souligner à la fois la portée mondiale de l'OIM et le rôle moteur de ses missions sur le terrain. Le fait que nos équipes hors Siège qui jouissent d'une grande indépendance aient si bien réussi à déterminer les besoins des migrants et des gouvernements et à y répondre atteste bien du succès de notre politique de décentralisation.

23. J'aurais pu vous présenter notre action selon un découpage fonctionnel, en passant en revue les différents secteurs de services. Cette approche me permettrait de faire valoir un autre point que je tiens à souligner – à savoir que chacun de nos six secteurs de services a joué un rôle dans la croissance de l'Organisation en 2000. Nos spécialistes des transports, de la santé dans le contexte migratoire, du renforcement de potentiel, de l'information, de l'aide au retour et de la lutte contre la traite ont configuré le profil et contribué à asseoir la crédibilité dont nous avons besoin pour susciter de nouveaux soutiens.

24. L'année 2000 a également vu l'apparition et le renforcement d'une nouvelle série d'activités classées sous le titre "services aux migrants des diasporas". Cette année, notre action portant sur le volet migrations des élections au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine, de même que les efforts de même type déployés précédemment, au Timor notamment, nous ont permis d'acquérir un savoir-faire reconnu dans l'organisation d'élections depuis l'étranger.

25. Un autre exemple de "services aux migrants des diasporas" est le Programme allemand de dédommagement du travail forcé. Il s'agit d'un programme vaste et mobilisateur dont la bonne conduite aidera nos partenaires allemands à régler une question épineuse et à apporter un certain soulagement à bon nombre de ces migrants mêmes, aujourd'hui citoyens de presque tous les pays que vous représentez ici, en faveur desquels l'OIM a été créée.

26. Les situations d'urgence requièrent une mention spéciale. L'OIM s'enorgueillit de sa capacité de réaction rapide. Mis à part les questions d'argent, c'est souvent le travail accompli par l'OIM dans les situations de crise qui nous a permis de prendre pied dans une région et d'y produire la bonne impression souhaitée, et qui nous a aidé à rester ensuite pour mettre en place des programmes durables de gestion des migrations. La capacité de réaction rapide d'une organisation dans le domaine humanitaire exige une attention constante. Nous inscrirons cette question à l'ordre du jour de notre session de printemps du Comité exécutif et diffuserons à cette occasion un document qui fera l'objet d'un débat. Puisque j'ai abordé la question des situations d'urgence, j'aimerais rendre hommage à l'ensemble de notre personnel en Indonésie qui a joué un rôle central dans l'évacuation rapide du Timor occidental en septembre, non seulement de notre propre personnel mais aussi d'autres membres du personnel des Nations Unies et des ONG, suite à l'assassinat brutal de trois fonctionnaires du HCR.

27. Enfin, à propos des services, j'aimerais dire un mot de la recherche, un domaine dans lequel l'OIM a évolué et progressé en 2000. Le premier *Rapport sur les migrations dans le monde* de l'OIM est paru cette année. Nous espérons qu'il servira de référence au débat politique et public sur la migration qui ne manquera pas de s'amplifier dans les années à venir. Nous avons ciblé la majeure partie de nos travaux de recherche sur les défis spécifiques que pose la gestion des migrations. En tant qu'organisation prestataire de services, nous estimons que la recherche de l'OIM doit constituer le premier pas essentiel dans la quête de solutions.

#### **Questions de gestion**

28. Le débat sur la croissance nominale zéro dans la partie administrative du budget a dominé le dialogue entre les Etats Membres et l'Administration au cours de cette année. Le Sous-Comité du budget et des finances qui s'est réuni le mois dernier a recommandé une augmentation de 5 % de l'allocation budgétaire accordée à l'Administration et qui était restée gelée pendant les cinq dernières années, le nouveau niveau d'allocation devant s'appliquer aux deux prochaines années, soit 2001 et 2002. Tout en procurant un sentiment de satisfaction, ce résultat laisse entrevoir de nouvelles difficultés de gestion à l'heure où les Membres et les tâches à accomplir croissent rapidement.

29. Le bon côté de la chose, c'est que les Etats Membres de l'OIM ont reconnu le fait qu'une organisation dynamique et en évolution telle que la nôtre devait renforcer ses services administratifs essentiels en proportion de l'expansion de ses activités. Un plus grand nombre de Membres, de programmes et de bureaux exige des niveaux de prestations supérieurs en termes de gestion financière et de personnel, de recherche, de formation, d'inspection et d'évaluation, et aussi d'autres fonctions essentielles de gestion.

30. L'Administration est reconnaissante aux Etats Membres d'avoir bien voulu prendre ses besoins en considération et accorder à l'OIM une exception à la pratique généralisée de gel ou de réduction des budgets administratifs frappant les organisations internationales.

31. Nous partageons également le souhait des Etats Membres de voir les revenus discrétionnaires utilisés davantage comme capital d'amorçage pour des activités de programme dans les pays en développement et en transition et nous mettrons cette idée en pratique au cours de l'année prochaine. Nous lançons un appel aux Etats Membres pour les inviter à aider l'Organisation dans cet objectif par le versement de crédits additionnels, comme plusieurs d'entre vous en ont déjà annoncé l'intention.

32. S'agissant de l'aspect négatif, nous devons tous être conscients que cette augmentation de 5 % ne nous permettra pas de satisfaire entièrement les besoins qui sont les nôtres aujourd'hui pour assurer à la base le bon déroulement des activités croissantes qui nous sont confiées. Par le passé, les revenus discrétionnaires ont été utilisés pour combler ce manque. Nous allons à présent devoir envisager d'autres façons de nouer les deux bouts. Dans un proche avenir, nous pourrions être amenés à mettre en œuvre de nouvelles mesures d'économie.

33. Une possibilité serait de transférer certaines fonctions exercées au Siège dans des pays où elles pourraient l'être de manière plus économique. Nous pourrions également devoir ajuster certains aspects de notre politique de ressources humaines – comme la procédure de transformation automatique, à terme, des contrats de durée déterminée en contrats permanents – pour tenir compte des nouvelles réalités, toujours en nous efforçant de protéger le personnel dévoué de l'Organisation, qui est notre principale ressource.

34. Le débat grave et responsable qui a eu lieu cette année sur le niveau de la partie administrative du budget de l'OIM a débouché sur un résultat équilibré. Les Etats Membres ont reconnu les besoins accrus de l'Administration tout en insistant sur la nécessité d'une gestion rigoureuse et d'une quête d'efficacité sans cesse accrue. Je trouve que le résultat de ce débat est à porter au crédit de l'Organisation. Je tiens à remercier le Président du Sous-Comité du budget et des finances pour son travail remarquable et félicite les représentants des Etats Membres qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour parvenir à un accord sur ce point épineux.

### **Autres organisations internationales**

35. Comme vous le savez, l'OIM entretient des relations étroites avec de nombreuses organisations internationales s'intéressant à différents aspects du large spectre de la politique migratoire. Je me bornerai à citer ici quelques-uns des faits nouveaux de cette année.

36. L'Organisation internationale du Travail partage avec l'OIM un intérêt profond pour la migration organisée de main-d'œuvre, les droits des migrants, les programmes de formation, le renforcement de potentiel, la prévention de la traite et la protection des migrants victimes de violations de leurs droits. Cette année, l'OIM a intensifié son dialogue avec l'OIT, tant au Siège que sur le terrain. L'OIT est bien implantée dans les régions qui intéressent l'OIM. Par le biais de la coopération, l'OIM peut tirer parti de la large base et de la riche expérience de l'OIT. Dans ce partenariat, l'OIM offre son expérience des opérations et son approche directe. Nous envisageons avec cette organisation un partenariat axé sur les projets, notamment dans les pays en développement et en transition.

37. Un autre nouveau partenariat réunit l'OIM et le Comité consultatif juridique Afro-asiatique, une organisation internationale dont nous saluons aujourd'hui l'admission au sein de l'OIM en qualité d'observateur. Auprès des gouvernements des Etats Membres de l'Asie et du Moyen-Orient et dans une bonne partie de l'Afrique, l'AALCC a un rôle important à jouer sur le plan du traitement réservé aux travailleurs migrants, en droit comme dans la pratique. Cette organisation compte parmi ses membres des pays d'origine, de transit et de destination d'importance majeure. En avril 2001, l'OIM organisera un forum d'une journée consacrée aux questions migratoires lors de l'assemblée générale des Ministres des pays de l'AALCC qui se tiendra à Bandung, en Indonésie.



38. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est notre partenaire dans la plupart des opérations humanitaires d'urgence. Je rends ici hommage au Haut Commissaire sortant, Mme Sadako Ogata, qui, dix ans durant, a tenu de manière exemplaire le gouvernail de cette organisation humanitaire, et je félicite son successeur, l'ex-Premier Ministre hollandais Ruud Lubbers. La coopération ancienne qu'entretient l'OIM avec le HCR se poursuivra, dans un esprit de solidarité humanitaire, notamment à travers le nouvel accord conclu en juin dernier, qui prévoit l'utilisation des services de transport de l'OIM dans la plupart des mouvements de réfugiés.

### **Cinquantième anniversaire**

39. L'année 2001 marquera le cinquantième anniversaire de l'OIM. Originellement créé en tant que Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Bruxelles en décembre 1951, l'OIM est devenue un organisme international d'envergure mondiale, disposant de représentations et déployant d'importantes activités sur tous les continents. Nous avons entrepris avec le Gouvernement belge la mise sur pied d'une commémoration spéciale à Bruxelles. Cette manifestation, bien que tout à fait appropriée, devra être complétée par d'autres. Pour marquer le nouveau caractère de l'Organisation, il nous faut en outre organiser des activités commémoratives non seulement dans les Etats Membres de la première heure, mais aussi dans les régions nouvelles et en expansion de l'OIM – l'Asie et l'Afrique. J'invite tous les Etats Membres à réfléchir à la manière dont nous pourrions tirer parti de cet anniversaire pour mobiliser davantage l'attention et susciter un débat mieux informé sur les questions migratoires dans vos régions respectives.